



TARIFS ET HONORAIRES

LOCATAIRE : loi ALUR

- Visite du logement ; constitution du dossier, rédaction de bail :
 - 12€ TTC le m², zone très tendue, dont TVA 20 %
 - 10€ TTC le m², zone tendue, (La Ciotat) dont TVA 20 %
 - 8€ TTC le m², reste du territoire, dont TVA 20 %
- Réalisation de l'état des lieux
 - 3 € TTC le m², dont TVA 20 %

PROPRIETAIRE :

- Publicité, Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail :
 - 12€ TTC le m², zone très tendue, dont TVA 20 %
 - 10€ TTC le m², zone tendue, dont TVA 20 %
 - 8€ TTC le m², reste du territoire, dont TVA 20 %
- Réalisation de l'état des lieux :
 - 3 € TTC le m², dont TVA 20 %
- Gestion :
 - 8% HT soit 9,6 % TTC sur les encaissements des loyers. (TVA 20 %)

VENTE : APPARTEMENT – VILLA – TERRAINS :

Prix de vente	Honoraires TTC à la charge du vendeur*
Jusqu'à 50 000 €	3 500 € TTC dont TVA 20 %
De 51 000€ à 150 000 €	7 % TTC dont TVA 20 %
De 151 000 € à 300 000 €	6 % TTC dont TVA 20 %
Au-delà de 301 000 €	5 % TTC dont TVA 20 %

*Ces honoraires pourront être à la charge de l'acquéreur suivant le choix du vendeur à la signature du mandat de vente et pourront être exceptionnellement remis suivant un accord commercial avec le vendeur

REDACTION D'ACTES :

Rédaction de compromis ou promesse de vente	800 € TTC, dont TVA 20 %
Rédaction d'un bail commercial ou renouvellement	500 € TTC dont TVA 20 %
Estimation locative ou vénale	150 € TTC dont TVA 20 %
Rédaction Bail	100 € TTC dont TVA 20 %

TRANSACTION - LOCATION – GESTION
 11 boulevard Anatole France – 13600 LA CIOTAT
 TEL 04 42 83 14 14 agencecoulange@wanadoo.fr FAX 04 42 71 94 99

SA L'IMMOBILIER A LA CIOTAT : Au capital de 105.250,80 €
 Siret 417 660 180 23 – R.C.S. Marseille B 417 660 180 – Cartes professionnelles délivrées par la Préfecture des BdR – Transaction : A06-29 92
 Gestion : A06- 29 92 – Garantie Financière : GALIAN : 21 918 Y – Art 55 : : Société Marseillaise de Crédit N° 10581706000
 – PDG : Bernard COULANGE